



Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade
200, rue Principale
Sainte-Anne-de-la-Pérade (Québec) G0X 2J0
Tél. : 418-325-2841
Télec. : 418-325-3070
Courriel : municipalite@sainteannedelaperade.net

Le 22 avril 2015

Lavage réseau d'aqueduc



Le Service des travaux publics de la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade procèdera au drainage du réseau d'aqueduc et voici les dates à retenir :

- **Semaine du 26 avril 2015 (résidents desservis par le réseau Batiscan)** La municipalité de Batiscan effectuera son drainage les 28 et 29 avril et la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade le 30 avril et 1^{er} mai.
- **Semaine du 3 mai 2015 (résidents desservis par le réseau Saint-Prosper)**

Cette opération a pour but de débarrasser les conduites maîtresses de la corrosion qui aurait pu s'y accumuler.

Au moment du rinçage, l'eau demeure potable, mais elle prend parfois une couleur brunâtre.

Nous vous recommandons de vérifier l'eau durant ces périodes et de la laisser couler jusqu'à ce qu'elle redevienne claire.

Merci de votre compréhension!

Permis de construction et certificat d'autorisation



Avec le printemps qui sera à nos portes bientôt, les projets de construction et de rénovation reprendront...

Nous voulons vous rappeler que lorsque vous faites une demande afin d'obtenir un permis de construction ou un certificat d'autorisation, le service d'urbanisme dispose de 30 jours pour les émettre. Bien sûr, plus votre demande est complète (plan, croquis, etc.), plus cela facilitera le travail des inspecteurs. Alors afin d'éviter des délais d'attente en pleine période d'achalandage, demandez votre permis dès que possible!

MRC des Chenaux
Service d'urbanisme
819 840-0704

**Médaille (2015-2019) pour
votre chien**

Disponible au bureau
municipal
200, rue Principale

Taxes municipales

La date limite du 2e versement des taxes municipales est le vendredi 15 mai prochain.

À vos vélos...



Dans les prochaines semaines, les personnes qui se déplacent à vélo, à pied, en planche à roulettes, en patins à roues alignées en trottinette ou en triporteur seront de plus en plus présentes aux abords des routes compte tenu du climat printanier.

Les automobilistes, motocyclistes et cyclistes doivent donc respecter la signalisation routière et être particulièrement vigilants l'approche des intersections, dans les secteurs résidentiels et sur les routes aménagées avec une piste cyclable.

« En 2012, il y a eu 1 954 **cyclistes** qui ont été victimes d'un accident de la route impliquant un véhicule routier (13 décès, 88 blessés grave et 1 853 légèrement blessés). La clientèle la plus atteinte est celle de 16 à 24 ans. Les blessures à la tête demeurent la première cause de décès chez les cyclistes. Elles sont les plus graves et causent 60 % des décès et 30 % des blessures graves chez ces derniers. Encouragez vos jeunes à porter le casque. Plus ils sont habitués jeunes, plus ce sera un réflexe pour eux de le porter. Plus de 60 % des accidents sur le réseau routier ont lieu en intersection. L'inattention (du conducteur ou du cycliste) représente la première cause des accidents mortels. » (Source de la SAAQ; 2014-02-28)

Responsabilité des automobilistes :

- Immobiliser le véhicule avant la ligne d'arrêt
- Bien vérifier l'angle mort avant d'effectuer une manœuvre
- Allumer ses phares pour être visible en tout temps

Responsabilité des cyclistes :

- Respecter la signalisation routière (infractions au Code de sécurité routière applicables aux cyclistes)
- Faire vos signaux pour signaler votre intention de tourner ou d'arrêter
- Rouler en ayant les oreilles libres d'écouteurs (bien entendre son environnement)
- Porter des vêtements clairs à la noirceur
- Vélo muni de réflecteurs

Mettez donc les chances de votre côté... Bonne saison !

Corporation des Fêtes du 350^e

Concours 250 \$ en PRIX

Nous avons besoin de votre aide afin de concevoir un logo et un slogan pour célébrer le 350^e anniversaire de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade.

Trois (3) façons de participer

- Proposer un logo uniquement
- Proposer un slogan uniquement
- Proposer un logo et un slogan

Pour toutes les informations et les règlements concernant ce concours, consultez la page Internet www.sainteannedelaperade.net sous l'onglet événements. Soyez attentif, certains critères spécifiques sont demandés. Vos propositions doivent nous parvenir avant le 31 mai 2015, minuit.

Tournoi de pêche familiale – 23 mai 2015

Participez au tournoi de pêche au doré au parc du pont de la rivière Sainte-Anne

Prix au plus gros doré

1^{er} prix : 200\$ 2^e prix : 100\$
Et plusieurs prix de présence

Point de vente des billets :

Fanny Gendre : 418-325-8588

Bureau municipal 418-325-2841

Pétroplus : 309, rue Principale, 418-325-3028

40^e anniversaire du Club Optimiste

C'est une année de célébration pour le Club Optimiste qui vous invite à souligner les 40 ans du Club en participant à une **soirée Casino le 30 mai 2015**. Les billets sont en vente auprès des membres.

Le **samedi 13 juin**, vous êtes invités à la **journée familiale optimiste**. Plusieurs jeux, défis, activités, jeux gonflables pour tous les âges ainsi qu'un dîner hot dog gratuit pour tous.

Le **29 mai**, on célèbre le 15^e anniversaire du **Whist militaire**. Venez jouer et courez la chance de remporter des prix qui seront bonifiés pour l'occasion.

Course Richard Tessier – 6 juin 2015

Les inscriptions en ligne sont présentement ouvertes, participez au 1 km Optimiste, au 2 km Desjardins, au 5 km Métro ou au 15 km Rythme Fm.

Visitez notre site : www.sainteannedelaperade.net sous l'onglet sport et loisirs pour tous les détails.



Journée de la famille des Chenaux

Le 24 mai prochain aura lieu la fête de la famille de la MRC des Chenaux. C'est à Notre-Dame-du-Mont-Carmel que vous êtes attendus afin de profiter des célébrations, jeux gonflables, activités, spectacles et surprises sont au menu.



Inscriptions pour les camps de jour estivaux

Il est important d'inscrire vos enfants pour le service d'animation estivale dans les périodes données, des frais de retard seront ajoutés après le 9 mai.

Inscriptions au bureau municipal

4 au 8 mai 2015,

9h à midi et 13h à 16h.

Le jeudi 7 mai en soirée, de 16h à 21h

Apportez la carte d'assurance maladie de l'enfant ainsi qu'une photo lors de l'inscription. À ce même moment il vous sera possible d'inscrire vos enfants pour les cours de natation.

Relais pour la vie – Samedi 30 mai à Champlain

Pour informations : Lyne Tremblay, co-présidente des équipes, 819-295-3085

